

## PROTECTION DES LEVRIERS D'OCCIDENT

- avant-propos
- I une espèce gräiöide
- II preuve zoologique

- III milieu artificiel des lévriers d'occident
- IV sauvegarde de l'espèce
- V protocole du régime gräiöide

C'est avec plaisir que j'ai pris connaissance dans Saluki Heritage de l'article du Dr John F. Burchard "The Saluki as a hunting hound". J'ai retrouvé là le souvenir de bien des années passées en Afrique ou en Mésopotamie et aussi mes propres conceptions relatives à la pérennité du Saluki, encore protégé par son milieu naturel. En notre monde occidental, urbanisé et compartimenté, le modernisme qui vise à améliorer le bien-être de l'homme a des effets inverses chez les lévriers dont les conditions de vie sont devenues précaires. Ce n'est pas par hasard que le zoologue J. Burchard recommande de conserver en Europe les hautes qualités physiques et psychiques de ces animaux.

Il est temps en effet que l'Occident s'organise sérieusement pour consolider les meilleures souches de lévriers en comptant de moins en moins sur les retrempeuses extérieures. Voilà des décennies qu'en Afrique, de telles sources sont taries. Depuis longtemps la récession qualitative des lévriers me préoccupe et à ce regard je viens de terminer un livre qui m'a demandé plusieurs années, moins en recherche et documentation qu'en réflexion. Conserver les lévriers d'Occident dans la plénitude de leurs qualités est possible s'il leur est offert des activités appropriées, malheureusement ce sont surtout des activités inadéquates qu'ils pratiquent. Ainsi, par ignorance, la détérioration se poursuit.

### § I - Une espèce gräiöide

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, le naturaliste suédois Karl von Linné, dont la classification des espèces est toujours d'actualité, distinguait chez les canidés plusieurs espèces telles que : canis lupus (loup), canis aureus (chacal), canis familiaris (chien domestique), canis gräius (lévrier). Pour désigner cette dernière espèce, Linné avait choisi le qualificatif gräius (grec) car à son époque on pensait que les lévriers étaient originaires du monde grec. Le siècle suivant, époque des découvertes et de l'essor scientifique, vint au neuf. C'est ainsi que vers la fin de ce siècle, le professeur Baron, l'une des plus brillantes intelligences de l'école vétérinaire d'Alfort, près de Paris, décida un beau jour de procéder à une classification des races canines.

Ayant déjà établi des corrélations entre les lignes céphaliques et corporelles des canidés domestiques, ce fut pour Baron un jeu de retenir pour chaque race, trois caractères morphologiques essentiels : profil de la tête, proportions corporelles, format par rapport à l'espèce, chacun de ces caractères étant sommairement nuancé. Par exemple le saluki eut été classé "sub convexiligne, ultra longiligne, eumétrique". Ce système donnant satisfaction, on voulut plus, notamment des observations sur le pelage.

Si la classification initiale faisait ressortir l'extraordinaire homogénéité des lévriers, du fait de la diversité des robes de ces animaux, le nouveau système de classification perfectionné allait être pour eux catastrophique. La disparité des robes et d'autre part l'inexistence de vestige de lévrier dans les collections paléontologiques (le lévrier n'est apparu en Europe que vers le III<sup>ème</sup> siècle avant J.C.), conduisirent Baron à voir dans les lévriers les formes "étirées" des races canines dont ils partageaient le pelage : le greyhound devenait la forme longiligne du pointer, le barzoï représentait un épagneul "étiré".

Baron put écrire : "les lévriers sont des chiens de plusieurs races très diverses, radicalement distinctes par leurs origines". A cette époque naissait la cynophilie qui adopta la théorie du moment. Depuis lors, personne n'ayant protesté, en 1983, aux yeux de la cynophilie, le lévrier est toujours un chien "élite", inclu par conséquent dans l'espèce canine.

Au début du xx<sup>ème</sup> siècle, Max Hiltzheimer, Obteilungs Direktor de Berlin, disposant de crânes de tesems momifiés (tesem est le nom égyptien, dont on ignore les voyelles, du lévrier d'Afrique aux oreilles dressées), identifia le tesem au loup indien (*canis lupus pallipes*). Peu après, vers 1908, la découverte à Assiout dans la vallée du Nil du crâne d'un chacal de grande taille (*canis aureus lupaster*) allait conduire Hiltzheimer à voir dans cette race de chacal, la souche sauvage du tesem. En 1932, Hiltzheimer confirme cette position, en précisant que le loup est à l'origine de toutes les races domestiques à l'exclusion... "du lévrier d'Égypte et de son dérivé, le greyhound."

Vers le milieu du xx<sup>ème</sup> siècle, Edmond Dechambre du Muséum de Paris, admet l'origine sauvage des lévriers mais n'apporte pas de preuve zoologique. Des années passent et un regain d'esprit de recherche se manifeste à propos des ancêtres des animaux domestiques. L'initiative de ces études revient à l'Anglais F.E. Zeuner bientôt suivi par l'Américain H. Epstein, le Hongrois Bökönyi, le Français Francis Petter, qui tout au moins en matière de canidés domestiques, ont des vues analogues à celles de Zeuner. Après la bévue de Baron, la question de l'origine des lévriers eut exigé une étude particulièrement attentive. Il n'en fut rien.

Les lévriers restent empêtrés dans l'histoire canine dont Zeuner fait d'ailleurs un excellent exposé. Sur les bases d'une recherche très poussée, Zeuner explique la domestication de certaines races de loups, autrement dit la création de l'espèce canine et la situe vers 8000 avant J.C. Il indique comment dès l'âge du bronze s'effectue la différenciation des races canines par mélanges avec divers types canins. Quant aux lévriers, Zeuner les rattache directement à la souche commune de l'espèce canine.

L'exploration préhistorique de l'Afrique du Nord a débuté au XIX<sup>ème</sup> siècle et vers 1930 l'effort s'est porté au Sahara. Aujourd'hui les préhistoriens disposent d'une documentation impressionnante dont ils sont loin d'avoir tiré tous les enseignements. Notamment un secteur très riche, celui de l'iconographie rupestre est resté longtemps en instance car difficilement datable. Deux éminents préhistoriens, le Général Paul Huard et Jean Leclant, membre de l'Institut, se sont attachés à cette question et dans le courant de la décennie 1970, ont exposé en une douzaine de pages, un résumé de leur méthode de datation, fondée sur des corrélations entre traits culturels relevés sur tous les rupestres du continent nord-africain. Il ne peut être abordé ici le détail de ce travail de Bénédicthin, aussi signalons-nous que le texte de ces préhistoriens se trouve dans le n° 115 de la revue "Archéologia", Dijon.

D'autre part la connaissance que l'on a aujourd'hui de l'arrivée de pluies à la fin de l'âge paléolithique provoquant l'apparition d'une savane saharienne qui disparaîtra au III<sup>ème</sup> Millénaire avant J.C., permet à la préhistoire de dater toutes les progressions ou régressions de la flore nord-africaine ainsi que toutes les évolutions de la faune y compris l'espèce humaine.

Nous incluons les deux plus anciennes figurations, à ce jour connues, du lévrier d'Afrique, toutes deux découvertes au Tassili-n'Ajjer, région de plateaux du Sahara central. D'une dite de l'Oued Djorat, relevée vers les années 1930 par un Officier méhariste (camel corps) serait du VIII<sup>ème</sup> Millé -

naire, peut-être un peu moins, l'autre dite de "l' Akakous" est datée par le préhistorien Italien Fabrizio Mori, du VI<sup>ème</sup> Millénaire, au plus tard de l'an -5000. Alors que le chasseur de l'Oued Djorat use encore d'un masque et d'une queue postiche pour se rapprocher du gibier, deux ou trois mille ans plus tard, le chasseur de l' Akakous, disposant d'un arc à double courbure à longue portée, s'allège de tout dépouillement. Quant aux lévriers sans colliers, auxiliaires des chasseurs, ils sont encore au stade du compagnonnage.

Ainsi donc, tandis que les historiens des animaux domestiques fixent à -8000 la création de l'espèce canine, la préhistoire de l'Afrique montre à cette même époque des lévriers dans l'exercice de leurs activités. Dans de telles conditions, peut-on raisonnablement supposer que ces lévriers puissent être ressortissants de l'espèce canine? On peut aller plus loin.

Grâce en effet aux travaux de Huard et Seclant qui nous ont éclairé, précisons que les lévriers gravés sur les rochers du Tassili-n'Ajjer ne sont pas des autochtones sahariens. Ces lévriers sont inconnus dans le Sahara quaternaire antérieur au miracle de la savane et ils n'y sont venus que pour profiter du miracle. En fait ces lévriers se trouvaient dans la vallée du Nil quand ont commencé les migrations de la faune éthiopienne vers la nouvelle savane. Le temps qui s'est écoulé entre le départ de ces lévriers et leur installation au Tassili-n'Ajjer, s'ajoute donc à la datation de ces rupestres.

Voilà donc établie la preuve de l'antériorité du lévrier sur l'espèce canine. La chronologie donne raison à Linné: il existe bien une espèce fraïoïde.

## § II. Preuve zoologique

Il aura donc fallu un siècle de recherches préhistoriques pour démontrer l'existence d'une espèce fraïoïde et notre argumentation se limite d'ailleurs au lévrier d'Afrique. Espérons que les zoologues admettront l'extension de la partie au tout car il serait actuellement impossible d'établir des preuves historiques analogues pour d'autres lévriers. En Asie en effet, des prospections ont signalé de nombreux sites préhistoriques, riches en iconographie rupestre, mais l'exploration proprement dite débute à peine et bien des années passeront avant que l'on puisse avoir connaissance de ces trésors.

Les lévriers dont l'Occident ne connaît guère qu'une douzaine de races semblent pouvoir être ramenés à quatre types:

- le type "lévrier d'Afrique", ex-tesem plus ou moins bien représenté par le "podenco ibicenco", renoué sous le nom de pharaonhund ou expressions similaires; c'est ce lévrier qui a été l'objet de l'argumentation prouvant l'originalité fraïoïde,
- le type "lévrier d'Asie" dont on possède des vestiges ostéologiques et des figurations datant du IV<sup>ème</sup> Millénaire, inchangé depuis six mille ans, est parfaitement représenté par le saluki; le slouphi et l'azawakh, versions à robes rases du Saluki pourraient prétendre à cette représentativité sous réserve d'un redressement morphologique du premier, victime de son standard, et d'un accroissement numérique du second que l'on compte encore sur les doigts, tout au moins en Occident. Les dérivés du type Asie apparaissent à partir de l'époque romaine: galfo, petit lévrier italien, greyhound, chart polonais, magyar agar, whippet, afghan. Plusieurs races indiennes proviennent de ce type,
- le type "irish wolfhound", connu à l'époque romaine en cours de reconstitution et son dérivé, le deerhound,
- le type "barzoi" théoriquement production russe du XVI<sup>ème</sup> siècle (à nos yeux, type extrême-oriental)

C'est sur ces quatre types, présentant en commun le type constitutionnel de l'espèce, que doivent se pencher les zoologues pour établir le bien-fondé d'une espèce fraïoïde. Pour notre part nous avons recherché et énuméré un ensemble de particularités morphologiques, anatomiques, sensorielles, physiologiques, psychiques et même éthologiques différenciant les lévriers de tous autres canidés. De toute façon la preuve historique, exposée au § I, évitera aux chercheurs de se fourvoyer dans l'impasse de l'histoire canine et les conduira à aborder directement des études d'anatomie comparée, génératrices, nous en sommes convaincus, de résultats positifs.

### § III Le milieu artificiel des lévriers d'Occident

Face à la stérilité qui depuis la nuit des temps modèle le levrier et conserve son type, l'Occident est mal équipé. Malgré son étymologie grecque, la cynophilie n'a rien de scientifique : elle est simplement le principal organisme administratif qui groupe les éleveurs de chiens de races pures, les lévriers étant encore assimilés aux races de l'espèce canine. Dans le cadre cynophilique, chaque race est administrée par une association particulière. A l'échelle nationale ces associations la plus souvent désignées par "clubs", constituent une fédération dont l'organe directeur est en France la "Société centrale canine", en Angleterre le "Kennel Club" et autres appellations selon les pays. Ces directions ont notamment dans leurs attributions, la tenue d'un livre généalogique enregistrant les sujets de races pures.

Constitué selon les normes juridiques et fédéré par la cynophilie, le Club est dès lors compétent. Il dispose d'un standard, soit rédigé par lui-même, soit déjà établi par d'autres groupements, il encourage la production et choisit les personnes destinées à exercer les fonctions de juge, il profite de l'exclusivité de la race qu'il représente puisque le pluralisme d'associations pour une même race est interdit. Tous soucis de concurrence et d'émulation lui sont donc épargnés et il peut compter sur l'appui inconditionnel de la Fédération.

Les cynophilies nationales sont rattachées à l'organisme "Fédération cynologique internationale" par abréviation F.C.I., créée en 1911 par les cynophilies d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de Belgique, de France et de Hollande. En dépit de son qualificatif "cynologique", la FCI est à vocation cynophilique. Elle orchestre les cynophilies nationales, elle coordonne règlements et activités et assume la gestion des standards établis par les éleveurs. Tout standard qu'elle aura agréé et promu devient à l'égard de l'association qui l'a présenté, une sorte de brevet d'inventeur. Cette association est en effet reconnue détentrice de ce standard réputé originaire du pays de la dite association, seule désormais habilitée à y apporter des modifications.

Les animaux sont jugés "sur modèle" dans les rings des expositions. Une bonne qualification permet l'inscription du sujet au Livre généalogique qui délivre un pedigree. Indépendamment des expositions, il est prévu des jugements en "épreuves de travail" pour certaines races, dont les lévriers. Pour ceux-ci, ces épreuves instaurées en Allemagne et en Suisse depuis des décennies, sont réalisées selon les règles du racing (distances actuellement en cours de normalisation : 360 mètres pour les whippets et 480 mètres pour toutes les autres races) de cynophilie française. A officialisé ces épreuves pour lévriers en 1977 en se coordonnant avec les méthodes déjà en usage. Depuis quelques années, tout au moins en France, la cynophilie dispose d'une commission zooteknique. La zooteknie est la recherche de l'adaptation de l'animal domestique aux désirs de l'homme.

Très schématiquement, tel est donc le cadre de vie de l'espèce fraïoïde en Occident.

En ce qui concerne l'espèce canine, le fonctionnement cynophile n'appelle pas de remarques. C'est l'homme qui a créé cette espèce. C'est lui qui a diversifié et multiplié les races. Que par fantaisie ou raison commerciale, il nous se l'"amélioration des races" aux limites de la tératologie n'est pas de notre ressort.

Par contre, en ce qui concerne l'actuelle pestion de l'espèce fraïoïde, nous sommes opposés au système cynophile. Les lévriers représentent une espèce naturelle, la première sans doute à avoir apporté son concours aux chasseurs des époques préhistoriques. Durant des temps inchiffrables les lévriers ont vécu en compagnonnage avec l'homme sans jamais subir les contraintes de la condition domes-

tique. Tels qu'étaient voilà plus de six mille ans les archétypes d'Afrique et d'Asie, tels nous les voyons aujourd'hui et tels ils doivent rester. Le lévrier n'a pas à être amélioré. La Nature l'a créé parfait, le devoir de l'homme est de le conserver intact.

Encore très près de la Nature, le lévrier ne serait-ce que par son psychisme, est bien un enfant de la faune sauvage, une faune que l'homme civilisé s'applique enfin à protéger et à conserver.

Non seulement le système cynophile ne protège pas l'espèce fraïoïde, mais il l'achemine vers la déchéance.

#### § IV - Sauvegarde de l'espèce

Pour conserver l'espèce lévrier en condition deux moyens sont à mettre en œuvre : établir des standards valables et intensifier des activités sportives appropriées aux diverses races. Parallèlement doit être posé le principe que seuls les lévriers ayant fait leurs preuves sur le terrain sont inscriptibles au Livre généalogique dans la catégorie "reproducteurs".

La plupart des standards actuels sont insuffisants quant au fond et médiocres quant à la forme. Par exemple les standards disent à propos de l'épaule qu'elle doit être "incliné en arrière" ou "modérément oblique" ou "longue oblique placée bien en arrière"... que comprendre ? Si l'on écrit : chez telle race l'inclinaison de l'épaule est de  $65^\circ$  par rapport à l'horizontale avec marge de  $\pm 3^\circ$ , pas de contestation. Ce n'est d'ailleurs pas à des amateurs qu'incombe la rédaction d'un standard mais bien au zoologue. Celui-ci établit l'identification scientifique du lévrier, comme il ferait pour un animal sauvage, et sur cette base, il rédige à l'usage des éleveurs et des juges, une description complète, en un style concis, les adjectifs et adverbes étant à remplacer par des chiffres. Quelques rapports sont également indispensables : notamment la tête, élément primordial caractérisant le type, doit être chiffrée, sa longueur par rapport à la taille au garrot et sa largeur par rapport à sa propre longueur.

Puisqu'il s'agit d'un travail de gens de science, il n'y a pas lieu de s'apitroiser. Le meilleur des standards ne suffira pas à rétablir la race dans sa finalité ; rien cependant ne saurait être entrepris sans cette disposition fondamentale.

Ce sont évidemment les activités chasseresses ou sportives qui sont à la base de la sélection des lévriers, qui font d'eux des athlètes et les maintiennent en bonne santé physique et psychique.

Les activités chasseresses, dans les régions où elles sont réalisables, sont particulièrement intéressantes quand elles s'insèrent dans le cadre du "cour-sing" britannique ou des "carreras encampo" ibériques. D'abord la chasse

est l'activité idéale, ensuite, ces compétitions donnent lieu à des comptes-rendus détaillés - nature des terrains, durée des parcours, âge des concurrents - qui permettent des vues d'ensemble sur l'espèce. En exemple, les données de J. Burchard relatives aux activités des salukis en Arabie, prouvent que les galgos espagnols (galgos traditionnels à ne pas confondre avec ceux des cynodromes) se comportent également fort bien.

S'il est louable que la cynophilie ait instauré des épreuves de travail il est regrettable que pour apprécier la qualité des animaux, elle ait imposé le racing comme seule méthode de travail. Parce que certains lévriers - greyhounds et whippets - façonnés depuis 1925 pour les spectacles du cynodrome, sont aujourd'hui incapables d'exercer leurs activités ailleurs que sur une piste, de surcroît conditionnée, n'est-il pas abracadabrant que toutes les autres races, aptes à travailler en terrain varié, soient assujéties au travail sur piste? Si les actuelles générations de greyhounds et de whippets sont aujourd'hui prédisposées à aborder directement le racing, le cadre même de ce style impose aux autres lévriers une période d'initiation, plus ou moins longue, parfois décevante, mais surtout la brièveté des parcours de racing ne correspond nullement à la dynamique de l'espèce. (une poursuite de lièvre nécessite en moyenne une ou deux minutes, celle de la gazelle exige davantage)

Très brièvement, en accroissant de quelque 8% la vitesse du greyhound de coursing - le greyhound séculaire - , le racing a modifié la morphologie de ce levrier, voué irrémédiablement à la piste. La pratique du racing ne transformera sans doute pas tous les lévriers en greyhounds, mais conduira à une évolution morphologique artificielle inacceptable.

Que les clubs d'entraînement construisent des pistes, d'ailleurs onéreuses, pour les whippets et les greyhounds, soit. Mais pour toutes les autres races, le travail fructueux est hors des pistes, sur des parcours plus longs et en terrain varié, procurant aux lévriers l'occasion de retrouver leur comportement naturel. A cet égard les compétitions effectuées en "lure coursing" (leurre tracté, traînant au sol, effectuant de brusques changements de direction, impliquant parfois sauts d'obstacles ou franchissement de cours d'eau) démontrent l'attrait des lévriers pour ce style qu'ils acceptent d'emblée. Ainsi bien des propriétaires pourraient trouver dans la lure-coursing une solution conforme à la vocation de leurs animaux.

Dans le domaine sportif toutes initiatives pouvant offrir aux lévriers des activités appropriées aux diverses races sont à encourager. Contrairement au cynodrome où le grand prix est disputé au centième de seconde, les épreuves de travail ont pour but - ou devraient avoir pour but - moins d'exalter des champions que de jauger et sélectionner un ensemble de sujets susceptibles de constituer des pénitents de bon niveau. Les animaux devraient être appréciés selon une gamme de critères dont la vitesse est le premier, mais où la résistance, la persévérance dans l'action, l'attention, l'acuité visuelle, l'adresse et d'autres, sont également à considérer.

Notamment en France la systématisation du racing paralyse tout effort de sélection chez les races autres que greyhounds et whippets. Au cours des cinq années 1977-1981, il est né 18.000 lévriers dont 5.500 sont des greyhounds ou des whippets. Parmi ceux-ci, 444 sont détenteurs de "carnets de travail" (licence de sport), quant aux 12.500 lévriers de races diverses, 119 seulement ont un carnet de travail. N'ayant pas encore connaissance des statistiques de

1982, notons pour cette année-là, que la participation au championnat national de Meulan (19-septembre) comportait 158 inscrits, 114 étant greyhounds ou whippets, 44 représentant les autres races, dont aucun barzoi, alors que l'effectif de cette race est double de celui des greyhounds.

Nous voulons espérer que dans les autres pays la situation des épreuves de travail est moins inquiétante qu'en France, toutefois, tant que les cynophilies européennes maintiendront le racing comme seul style sportif, le but des activités sportives ne sera pas réalisé. Beaucoup reste donc à faire pour que les épreuves de travail aient un sens et répondent au besoin de sélection de l'espèce fraïoïde. Ce besoin primordial cristallise la nécessité d'un redressement de l'espèce fraïoïde, qui implique la création d'un régime particulier à cette espèce.

#### § V Protocole du régime fraïoïde

Ce régime particulier doit-il être indépendant ? doit-il fonctionner dans le cadre de la cynophilie ? De toutes façons les dispositions essentielles

sont les suivantes :

- reconnaissance par la cynophilie d'une espèce fraïoïde,
- mise en service d'un livre généalogique pour l'espèce fraïoïde, prévoyant une catégorie "reproducteurs" sélectionnés en fonction de leurs activités chasseresques ou sportives,
- création d'un "Club du lévrier" assisté d'un comité de zodopes, responsable de la gestion technique de l'espèce et traitant de tous sujets concernant les lévriers à l'exclusion des questions commerciales,
- attributions du comité zoolopique :
  - participation aux délibérations du Club,
  - identification des fraïoïdes et descriptions sous forme de standards,
  - contrôle de la compétence des juges de lévriers,
  - participation à la gestion des activités sportives,
  - contrôle qualitatif de l'espèce,
- compte tenu des dispositions ci-dessus, la gestion administrative de l'espèce peut être assurée par la cynophilie.

Comme on le voit, la participation d'un élément zoolope est primordiale pour assurer le devenir de l'espèce lévrier. Les amateurs se succèdent, la Science demeure.

12 janvier 1983

Xavier Przewdziecki



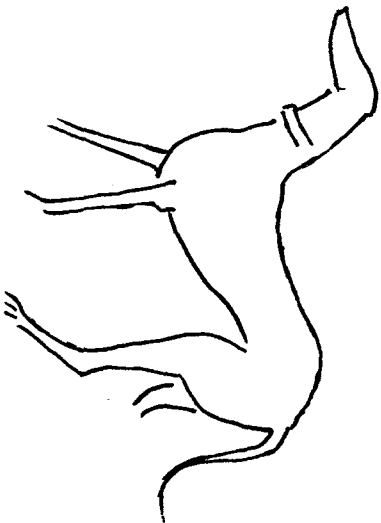
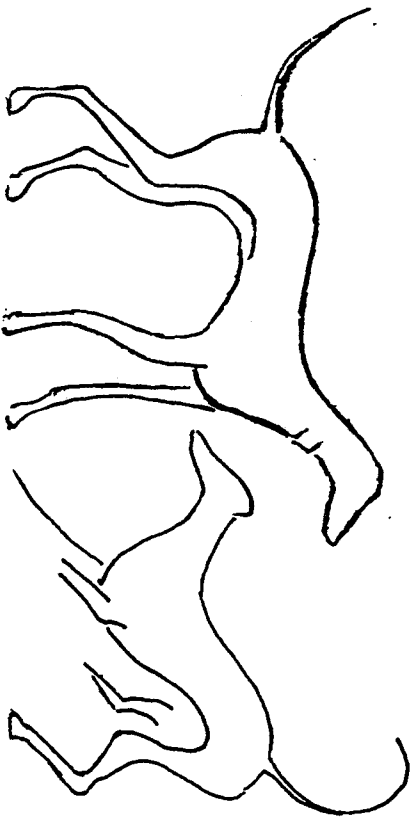
GLYPTIQUE BABYLONIENNE

milieu du IV<sup>ème</sup> Millénaire



PALETTE DE NEKHEN

vers - 3.200



GLYPTIQUE DE TEPE GAWRA

première moitié du IV<sup>ème</sup> Millénaire

Salukis au IV<sup>ème</sup> Millénaire  
avant J.C.

Glyptique de Tépé Gawra, près de Ninive,  
début du IV<sup>ème</sup> Millénaire

Seaux-cachets, gravure sur petits  
palets de l'ordre de 3 cm de diamètre -  
Scènes de chasse : bouquiers, moutons.  
Des lévriers portent parfois un collier. Prédo-  
minance des hanches sur le garrot ; cons-  
truction en descendant - Pas d'oreilles dressées

Glyptique Babylonienne - milieu du IV<sup>ème</sup>  
Millénaire

Extrait d'un seau-cylindre représen-  
tant un archer conduisant deux salukis.  
Confirmation de l'oreille tombante.

Palette à l'ard de Nekhen, dite d'Orford  
vers - 3.200

Ces palettes commémorent des événements  
importants - Elles sont bien réalisées en Égypte ;  
toutefois, la gravure et l'ornementa-  
tion sont probablement l'œuvre d'ateliers  
mésopotamiens installés en Basse-Égypte.  
La figuration du saluki sur ces palettes ne  
prouve donc pas que ce lévrier soit installé  
en Égypte à cette époque.